



Secrétariat du comité technique
central de la Ville de Paris

COMITÉ TECHNIQUE CENTRAL DE LA VILLE DE PARIS

Séance du mercredi 15 novembre 2017 à 9 heures

O R D R E d u J O U R

Point n° 1 : Approbation des comptes rendus des deux réunions du comité technique central du 22 septembre 2017.

Point n° 2 : Avis relatif au budget emplois 2018.

Point n° 3 : Avis relatif aux prestations sociales offertes aux agents de la collectivité parisienne.

Point n° 4 : Avis relatif à la subvention de fonctionnement 2018 versée par la Ville de Paris à l'AGOSPAP.

Point n° 5 : Avis relatif au ratio de promotion (RPP) pour l'accès au grade de bibliothécaire hors classe.

Point n° 6 : Avis relatif à la création de la Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et Grands Évènements. Modification de l'arrêté de structure de la Ville.